

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3579-2005

PIÈCE NO: C-14.7

Date: 9 décembre 2005

Régie de l'énergie : R-3579-2005

## Présentation de l'UMQ

Présentation de Yves Hennekens  
pour l'Union des municipalités du Québec



Décembre 2005

1

YHC  
Environnement

R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

## Sommaire

- 1- Coûts de services du Centre des services partagés (CSP) pour les technologies de l'information (TI)
- 2- Modifications de la structure tarifaire : Hausse du seuil de facturation de la puissance

Décembre 2005

2

YHC  
Environnement

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 1- Coûts de services du CSP pour les TI

Dépenses qui peuvent être considérées « névralgiques ou stratégiques » pour le Distributeur en considérant les deux aspects suivants :

- Ce sont des coûts qui sont sous le contrôle du Distributeur
- Les services en TI ont ou devraient avoir des effets directs sur la productivité de l'entreprise

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 1- Coûts de services du CSP pour les TI

Deux questions se posent :

- A-t-on le contrôle sur les coûts ?
- Quels sont les effets de ces services pour la productivité de l'entreprise ?

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 1- Coûts de services du CSP pour les TI

#### A- Les coûts

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Évolution des coûts (M\$)	74,9	91,9	91,2	104,7	111,2	118,9	117,8	
Croissance annuelle des coûts		22,7%	-0,8%	14,8%	6,2%	6,9%	-0,9%	
Croissance annuelle des coûts selon l'année 2000		22,7%	21,8%	39,8%	48,5%	58,7%	57,3%	
Augmentation annuelle des coûts selon l'année 2000 (M\$)		17,0	16,3	29,8	36,3	44,0	42,9	186,3

Sources : R-3492-2002 Phase 1, R-3492-2002 Phase 2, R-3541-2004 et R-3579-2005

Décembre 2005

5

YHC  
Environnement

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 1- Coûts de services du CSP pour les TI

#### A- Les coûts

- Hausse importante des coûts :
  - *En 2006, augmentations cumulées de 186,3 M \$ selon l'année 2000*
  - *Contrôle sur les coûts du projet SIC*
  - *Autres projets ?*

Décembre 2005

6

YHC  
Environnement

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 1- Coûts de services du CSP pour les TI

#### A- Les coûts

- Difficulté à analyser l'évolution de tous les coûts des différents projets et systèmes :
  - *En fait, seul le projet SIC fait l'objet d'un suivi détaillé (R-3491-2002)*

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 1- Coûts de services du CSP pour les TI

#### B- Productivité des systèmes et des projets

Sauf pour le projet SIC, on ne retrouve aucune donnée sur la productivité ou les gains en productivité pour l'entreprise

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 1- Coûts de services du CSP pour les TI

#### B- Productivité des systèmes et des projets : Exemple du projet SIC

Charges (M\$)	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Exploitation des nouveaux systèmes	101%	38%	31%	-11%	-13%	33%	3%	-8%
Exploitation des systèmes actuels	-147%	-108%	-30%	-52%	-2%	-74%	-1%	-1%
Gains de productivité				505%	76%	4%	4%	3%
Coûts d'exploitation nets	92%	24%	23%	-58%	-148%	50%	0%	64%

Source : R-3491-2002

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 1- Coûts de services du CSP pour les TI

#### B- Productivité des systèmes et des projets

- Suivre l'exemple du projet SIC ;
- Quand et comment la productivité des projets, des systèmes ou des applications est ou sera-t-elle effective ?
- Comment l'évaluation de cette productivité sera effectuée ?

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 1- Coûts de services du CSP pour les TI

#### C- Recommandations

- Rapport et suivi sur chaque projet et système  
*Suivre l'exemple sur le suivi du projet SIC*
- Le dossier tarifaire du Distributeur devrait au cours des trois prochaines années comprendre une analyse et une présentation des coûts/bénéfices liés aux projets dans le domaine des TI ;
- Exercice de balisage pour les composantes « My SAP » et des autres systèmes dès que possible.

Décembre 2005

11

YHC  
Environnement

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 2- Modification du seuil de facturation de la puissance G

#### A- Proposition du Distributeur : Seuil de facturation de 45 à 50 kW

- Révision du positionnement de l'UMQ suite au dépôt de nouvelles données du Distributeur sur les impacts
- Mise au point

Décembre 2005

12

YHC  
Environnement

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 2- Modification du seuil de facturation de la puissance G

#### B- Méthodologie adoptée par l'UMQ

- Commentaires des gestionnaires des « activités industrielles » municipales;
- Analyse d'un échantillonnage de municipalités et de cas : (Réalité UMQ)
  - Note : Nombre plus limité de cas en comparaison à la nouvelle simulation d'HQD qui couvre la population complète des clients municipaux*
- Simulation pour deux « cloches » de distribution des cas :
  - Stations de pompages (selon données UMQ)
  - Autres abonnements municipaux (Distribution Tableau 19)

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 2- Modification du seuil de facturation de la puissance G

#### B- Méthodologie adoptée par l'UMQ

Constat initial de l'UMQ sur l'impact pour les stations de pompages :

- Les stations de pompage seraient pénalisées (pour celles avec des FU médian supérieur à 42%) : Abonnements visés étaient évalués entre 11 et 16% des activités industrielles
- Pour les autres clients municipaux, selon Tableau 19 de la preuve d'HQD, nous avons estimé un effet neutre (-0,5 et 0,5) pour 91% des cas et moins d'impacts positifs (4,1%) que d'impacts négatifs (5,0%)

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 2- Modification du seuil de facturation de la puissance G

#### C- Impact du passage du seuil de facturation pour les municipalités (HQD-15, Document 4.3)

La répartition des impacts est moins neutre :

##### Premier constat :

Plus de clients municipaux seraient négativement impactés que prévu : 4,8 au lieu de 4,2 (0,5 à 4) et 1,1 au lieu de 0,8 (4 et plus)

##### Deuxième constat :

L'effet neutre (- 0,5 à 0,5) serait moins important : 87,8 au lieu de 91,0

##### Troisième constat :

Plus de clients municipaux seraient avantageusement impactés que prévu : 4,2 au lieu de 3,0 (- 0,5 à - 4) et 2,2 au lieu de 1,1 (- 4 et plus)

## R-3579-2005 : Présentation de l'UMQ

### 2- Modification du seuil de facturation de la puissance G

#### D- Révision de la recommandation

Bien que pour les clients municipaux, la modification du seuil de facturation de la puissance G auraient plus d'impacts négatifs, la répartition des « gagnants et des perdants » est plus équitable qu'initialement estimée.

Par conséquent, l'UMQ ne s'oppose plus à la modification proposée.